

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Cerinol ST

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10143/6

Emploi de la substance / de la préparation Additif pour le béton/mortier

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description :

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

CAS: 1344-09-8 EINECS: 215-687-4	acide silicique, sel de sodium	 Xi; R 37/38-41	> 50%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5	hydroxyde de sodium	 C; R 35	1 - 2%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Cerinol ST

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Envoyer immédiatement chercher un médecin

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.**Équipement spécial de sécurité :** Vêtement de protection résistant à la lessive alcaline.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles: Porter un vêtement personnel de protection**Mesures pour la protection de l'environnement :**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:** Tenir les récipients hermétiquement fermés.**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec des acides.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Cerinol ST

(suite de la page 2)

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Gants en caoutchouc

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	rouge clair
Odeur :	caractéristique

Changement d'état

Point de fusion :	0°C (DIN ISO 3016 .íþýÃp¹ D üý)
Point d'ébullition :	100°C (DIN)

Point d'inflammation:	non applicable
------------------------------	----------------

Température d'inflammation :	non applicable
-------------------------------------	----------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
-----------------------------	--------------------------------

Densité à 20°C:	1,32 g/cm³ (DIN 51757)
------------------------	------------------------

Masse volumique:	Non applicable.
-------------------------	-----------------

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible
---	----------------------

valeur du pH à 20°C:	>10,5 (DIN 19261)
-----------------------------	-------------------

Viscosité :	
 dynamique :	Non déterminé.
 cinématique :	Non déterminé.

Test de séparation des solvants :	Non applicable.
--	-----------------

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Cerinol ST

(suite de la page 3)

Teneur en solvants:**Solvants organiques:** 0,0 %**Indications complémentaires** Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène

Réagit aux acides en dégageant de la chaleur.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
1310-73-2 hydroxyde de sodium			
Oral	LD50	2000 mg/kg (rat)	

Effet primaire d'irritation :**de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.**des yeux :** Effet d'irritation.**Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques

Effets écotoxiques :**Toxicité aquatique :**

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
1310-73-2 hydroxyde de sodium			
LC50/48h	133 mg/l (fish)		
LC50/96h	72 mg/l (fish)		

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :**Recommandation :**

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Cerinol ST

(suite de la page 4)

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

Emballages non nettoyés :
Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :
Indice Kemler :

8 (C5) Matières corrosives.

No ONU:

80

Groupe d'emballage :

1719

Etiquette de danger

II

Désignation du produit :

8

1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

Classe IMDG/GGVmer :

8

No ONU:

1719

Label

8

Groupe d'emballage :

II

No EMS :

F-A,S-B

Marine Pollutant:

Non

Désignation technique exacte :

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA :

8

No ID UN :

1719

Label

8

Groupe d'emballage :

II

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Cerinol ST

(suite de la page 5)

Désignation technique exacte :

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

Xi Irritant

Phrases R :

37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S :

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

35 Provoque de graves brûlures.

37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93*** Données modifiées par rapport à la version précédente**